



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 15 novembre 2013

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce jour les CAP locales avec comme ordre du jour les promotions par liste d'aptitude pour l'année 2014.

FO DGFIP S'indigne sur bien des points, notamment sur les nouvelles règles d'affectation des lauréats.

En effet, bien qu'encore en discussion, il est bien clair que des pénalisations pour refus seront appliquées. A la suite d'une fusion maintes fois dénoncée par **FO DGFIP**, l'effet d'annonce par la direction d'une fusion aux aspects bénéfiques n'était bien sur qu'un leurre. Et pour preuve, le nombre de candidatures a bel et bien chuté, en Aveyron comme partout dans les autres départements. La raison majoritairement invoquée est le nouveau mode d'affectation à l'issue d'une telle promotion. **FO DGFIP** revendique toujours le « droit au retour » pour les promotions par Liste d'Aptitude.

Mais les nombres de postes offerts aux concours sont eux aussi décourageants. Quel que soit le mode de promotion, on note donc une dégradation générales des promotions internes, pourtant bien souvent évoquées par nos dirigeants.

Quelles perspectives pessimistes pour des fonctionnaires à la promotion en panne, au pouvoir d'achat déprimé, aux possibilités de choix d'affectation qui ne cessent de diminuer.

C'est une fois de plus tout le Service Public Républicain qui est mis à mal. Et la démarche stratégique, qui n'en est qu'à ses débuts, n'est pas oiseau de bon augure pour les années à venir...

Les représentants FODGFIP en CAPL.

